

REGLEMENT

Le PLO n'est pas responsable en cas de perte ou de vol dans les vestiaires.
Ne pas amener d'objet de valeur.
En cas d'effectif insuffisant, le PLO se réserve le droit d'annuler un cours ou d'en modifier les horaires.
Tout accident est à déclarer dans les 72h (fournir certificat médical d'accident et les coordonnées de la mutuelle)
Aucun remboursement ne sera accepté sans raisons valable et sera soumis au Conseil d'Administration pour décision.

REGLES DE VIE

A l'entraînement
<ul style="list-style-type: none">• Il est important d'arriver à l'heure pour que le cours se déroule dans de bonnes conditions (l'échauffement est très important)• Il est obligatoire d'avoir une tenue adaptée (tee-shirt, short, justaucorps), ainsi que d'avoir les cheveux attachés. TOUS bijoux sont interdits.• Prévoir une bouteille d'eau (sanitaires à l'extérieur)• La présence des parents pendant le cours n'est pas souhaitée (sauf si demande particulière)

CONTACT

En cas de retard ou d'absence, merci de prévenir la personne concernée.

Responsable: Maxime GARY : 06.76.09.52.17	Entraîneur : Valérie KILFIGER 06.84.77.59.53
--	---

Pièces à fournir pour l'inscription :

- ✓ Certificat médical autorisant la pratique du twirling bâton
- ✓ Les autorisations signées
- ✓ 2 photos d'identités
- ✓ Le règlement (les chèques vacances et les coupons sport sont acceptés)
- ✓ Copie des pièces justificatives si vous bénéficiez d'une aide ou chèque du montant de l'aide en attendant justificatif

Tarifs :

Cotisation : 185€ à l'ordre de Twirling Bâton Oullins (Possibilité de régler en plusieurs fois selon tableau)

Adhésion PLO : Pour les enfants : 25€ pour le Premier enfant
12,50€ pour le deuxième enfant
Pour les Adultes : 35€

Les chèques d'adhésion au PLO Général sont à libeller à l'ordre du PLO Général

1/ Les bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS), doivent régler la somme de 165€ à l'ordre du Twirling Bâton Oullins. Plus 1 chèque de 20€ qui ne sera pas encaissé et sera restitué dès versement de la CAFAL au club (sous réserve de la fourniture de l'attestation de la CAFAL).

2/ Les bénéficiaires de la carte M'RA, doivent régler la somme de 155€ à l'ordre du Twirling Bâton Oullins. Plus 1 chèque de 30€ qui ne sera pas encaissé et sera restitué dès réception du règlement du Conseil Général (Sous réserve de la fourniture du numéro de la carte M'RA).

PATRONAGE LAIQUE D'OULLINS

27 rue Diderot

69600 OULLINS

TEL : 04-78-51-34-26

Mail : ploullins@free.fr

Site : <http://twirling-oullins.over-blog.com>



TWIRLING

BATON

SAISON 2014 - 2015

Aucun dossier ne sera accepté en dehors des permanences.

Le dossier est à rendre au plus tard le 4 octobre 2014.

Portes ouvertes : Mercredi 3 septembre 2014

FORUMS

St Genis Laval : 5 - 6/09/2014
Oullins : 6/09/2014

PERMANENCES

Mardi 2/09 17h-19h
Mercredi 1/10 16h-19h
Samedi 4/10 9h-12h

TWIRLING BATON

Nom : Prénom :
 Nom responsable légal :
 Date de naissance :/...../.....
 Téléphone :/...../...../.....
 Autre numéro (joignable pendant les entraînements) :/...../...../.....
 Adresse :
 Code postal - Ville :
 Mail : (obligatoire) :
 Taille Tee-shirt :
 Profession du père: Profession de la mère :

Tarif en dernière page

A remplir par le club :

Date d'encaissement	Somme
20 Septembre 2014	
20 Octobre 2014	
20 Novembre 2014	
20 Décembre 2014	
20 Janvier 2015	

Adhésion PLO :

En cas de difficultés particulières de paiement, merci de nous le signaler. **Aucun remboursement.**

Date du certificat médical : Date de la décharge médicale :

2 photos : Caution : Aide :

Des aides financières vous sont proposées si vous avez l'**allocation rentrés scolaire (ARS)**, la **carte M'Ra (lycée)**, ou si votre enfant **habite ET est scolarisé à l'école maternelle (grande section) ou primaire**, un **comité d'entreprise** ou des **chèques vacances**.

Aides possibles	Justificatifs	Montant
A.R.S.	Copie CAFAL	
CNDS		
Carte M'Ra	N° carte	30 €
P.J.		
Chèques vacances		
Comité d'entreprise		

AUTORISATIONS

Règlement

Je déclare avoir pris connaissance des règles de vie de la section ci-joint.
 Je m'engage à les respecter et à les faire respecter par mon enfant.

Madame/Monsieur.....

Photos

Pendant les entraînements et les compétitions, j'accepte que mon enfant puisse être photographié ou filmé, et que les photos ou les films soient diffusés (panneau d'affichage, vidéo sur un stand, blog...), en restant la propriété du club.

Madame/Monsieur.....

Trajet seul

J'autorise mon enfant à quitter seul le gymnase pour rentrer à la maison. L'entraîneur n'est donc plus responsable de mon enfant dès la fin du cours.

Madame, Monsieur,

Décharge médicale pour la saison 2014/2015

Je soussigné, madame / monsieur

Autorise dans le cadre de l'entraînement ou d'évènements sportifs (galas, démonstrations, compétitions), ainsi que lors des déplacements et transports Les responsables et entraîneurs à prendre en cas d'urgence les mesures nécessaires : soins, hospitalisation, interventions chirurgicales si celles-ci sont jugées nécessaires par un médecin.

Fait à :

Le :

Signature :